

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 7 JUIN 2024

DELIBERATION N°CP2024-06/3/13 DOSSIER N°6372	DEMANDE DE GARANTIES D'EMPRUNTS POUR DES PRÊTS - SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE ÉTABLISSEMENT THERMAL D'EVAUX-LES-BAINS -
---	--

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Thierry BOURGUIGNON
Jean-Jacques LOZACH à Armelle MARTIN
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Isabelle PENICAUD à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : DEMANDE DE GARANTIES D'EMPRUNTS POUR DES PRÊTS -
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE ÉTABLISSEMENT THERMAL D'EVAUX-
LES-BAINS -**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération N°CP2022-03/3/16 du Conseil départemental du 25 mars 2022 accordant une garantie d'emprunt auprès du CIC ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-06/3/13 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'accorder :

- la garantie à première demande du Département pour une quotité de 50 %, soit **165 000 €**, de l'emprunt de 330 000 € à intervenir entre la S.E.M. "Établissement Thermal d'Evau-les-Bains" et la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Objet : prêt complémentaire travaux de restructuration de l'Hôtel et du Centre de Bien-Etre de l'établissement thermal d'Evau-les-Bains
- Durée du prêt : 17 ans dont un an de différé d'amortissement
- Taux fixe : 4,80%
- Périodicité : trimestrielle
- Base de calcul des intérêts : 30/360
- Remboursement anticipé : possible à chaque échéance, moyennant un préavis et le versement d'une indemnité actuarielle
- Commission d'engagement : 1 000 € ;

- la garantie à première demande du Département pour une quotité de 50 %, soit **165 000 €**, de l'emprunt de 330 000 € à intervenir entre la S.E.M. "Établissement Thermal d'Evau-les-Bains" et le Crédit Agricole Centre France dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Objet : prêt complémentaire travaux de restructuration de l'Hôtel et du Centre de Bien-Etre de l'établissement thermal d'Evau-les-Bains
- Nature : Prêt Entreprises
- Durée du prêt : 17 ans dont un an de différé d'amortissement
- Taux fixe : 4,80 %
- Mensualités : 2 465,68 € pendant la période d'amortissement (192 mois)
1 320,00 € pendant la période de différé (12 mois)
- Participation aux frais de dossier : forfaitisée à 1 000 € ;

- la garantie du Département (caution solidaire) pour une quotité de 50 %, soit **165 000 €**, de l'emprunt de 330 000 € à intervenir entre la S.E.M. "Établissement Thermal d'Evau-les-Bains" et le CIC Lyonnaise de Banque dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Objet : prêt complémentaire travaux de restructuration de l'Hôtel et du Centre de Bien-Etre de l'établissement thermal d'Evau-les-Bains
- Montant du prêt : 330 000 €
- Durée du prêt : 17 ans dont 12 mois de franchise
- Taux fixe : 4,80 %
- Mensualité : 2 465,68 € (après la période de franchise)
- Frais de dossier : 3 000 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document utile à la mise en œuvre de cette délibération.

Ne prennent pas part au vote :

Mme Marie-Thérèse VIALLE, M. Nicolas SIMONNET, Elus Membres S.E.M d'Evau-les-Bains.

Publié sur www.creuse.fr le 13/06/2024

Envoyé en préfecture le 12/06/2024

Reçu en préfecture le 12/06/2024

Publié le



ID : 023-222309627-20240610-CP2024116-DE

Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET